



Séjour dans les DOLOMITES
à
MADONNA DI CAMPIGLIO (1520 m)
du 30 juin au 8 juillet 1995

Le CLUB ESCAPADE vous propose un somptueux séjour dans le coeur de la réserve du Parc National d'Adamello-Brenta, en compagnie des membres du Club Montagne de BAYER POLYSAR.

Parmi les prés et les bois, les lacs de montagne et les cascades, les neiges éternelles des glaciers, les sentiers de hautes et de basses randonnées, ses célèbres "via ferrate", se trouve MADONNA DI CAMPIGLIO, centre international de villégiature de l'arc alpin.

Siège social :

MAISON DES ASSOCIATIONS

34, rue des Héros

67610 LA WANTZENAU

Plusieurs vallées dans un décor de merveilleux paysages contribuent à isoler totalement cette oasis dolomitique.

Les DOLOMITES DE BRENTA nous rappellent d'une part les sommets bernois et de l'autre les massifs de SELVA et CORTINA où certains d'entre vous ont peut être déjà passé d'agréables moments et réalisé de superbes randonnées.

Cette année, nous irons donc à MADONNA au "Club Hôtel Spinale", un quatre étoiles en plein centre du village dans une vallée baignée de soleil, encadrée par les lumières des crépuscules, dans un entourage de panoramas suggestifs.

L'hôtel dispose d'une piscine, sauna, piano bar, salle de jeux, de détente. Toutes les chambres sont pourvues de sanitaires, douches, téléphone, télévision, bar.

PRIX DU SEJOUR :

| | |
|--|-------------|
| Adultes | 2.300.- Frs |
| Enfants 12-16 ans partageant la chambre des parents | 2.000.- Frs |
| Enfants de moins de 12 ans partageant la chambre des parents | 1.700.- Frs |

Ces prix comprennent le transport et la demi-pension.

Départ : *Vendredi 30 juin 1995 à 20 heures* sur le parking Bayer Polysar.

Retour : *Samedi 8 juillet 1995* dans la soirée.

Pour tous renseignements, contacter : Alain BOURDAIRE ☎ 88 96 63 29
Jérôme BENAVENTE ☎ 88 96 35 92 ou Didier MARTZ ☎ 88 96 28 51

INSCRIPTIONS : avant le 15 mai 1995.

Pour être considérée comme définitive, toute inscription doit être accompagnée d'un acompte de 200.- Frs par personne. Une inscription faite par téléphone n'est pas considérée comme définitive tant que l'acompte ne nous est pas parvenu. Les paiements peuvent être effectués par chèque bancaire ou postal joint au bulletin d'inscription au nom du Club Escapade. Ils peuvent être reçus soit par courrier à l'adresse ci-dessus, ou au siège, lors des permanences tous les vendredis à partir de 20 h 30

Pour tout désistement après cette date, l'acompte versé ne sera plus remboursé.

Le solde devra nous parvenir au plus tard pour le 23 JUIN 1995.

✓